



## Centre d'Information sur la Prévention (CIP)

Pour toutes difficultés concernant une activité commerciale s'adresser au :

→ **Centre d'Information et de Prévention (CIP)**

(pour les ressortissants Greffe de Marseille)  
35, Rue Sainte Victoire 13006 MARSEILLE

→ **Centre d'Information et de Prévention (CIP)**

(pour les ressortissants Greffe d'Aix et Greffe de Salon).  
Permanence téléphonique de 8h30 à 18h00 au 04 42 544 752

**2 spécialistes de la prévention peuvent vous aider :**

- un juge consulaire honoraire
- un expert comptable commissaire aux comptes

### Informations pratiques :

Entretien gratuit et confidentiel - Sur Rendez-vous

**Durée :** de 30 à 45 minutes à la CCIMP ou à la Chambre des Métiers (en alternance 1 fois sur 2)

### Contact(s) :

Centre D'information pour la Prévention (CIP)

Melle Virginie DI FAZIO

35, rue Sainte Victoire - 13006 Marseille

**M** → [virginie.difazio@ccimp.com](mailto:virginie.difazio@ccimp.com)